



## Round 2 - La Jarrie (17)

### Décharge de responsabilité

Ainsi, les participants déchargent l'organisateur de la journée, ainsi que l'exploitant du circuit ou de la salle, de toute responsabilité à leur égard ou à l'égard des personnes sous la garde des participants, pour tout préjudice matériel ou corporel résultant d'un accident provoqué par eux mêmes ou par un tiers, ou par toute autre personne participant à cette événement.

Je soussigné .....

reconnais avoir lu le règlement , connaître les risques lié à la discipline ,  
et ne pas tenir responsable l'organisation en cas de problèmes.

fait à ..... Le .....

(mentions manuscrites lu et approuvé )